

Acte à classer

DEL20180501

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

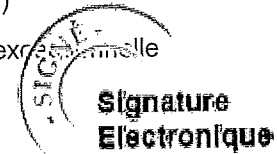
Identifiant FAST : ASCL_2_2018-06-04T09-03-06.00 (MI211163826)

Identifiant unique de l'acte :

083-218301125-20180529-DEL20180501-BF (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Association du Progrès Musical - Subvention expresse
- DBM 1

Date de décision : 29/05/2018



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetairesActe : com_dm1_2018.XML

Multicanal : Non

Pièces jointes : delib2018.05.01 - ass. progres musicale - dbm1.PDF 70_DE -
Délibération

Type PJ :

pages de signatures -dbm 1.PDFType PJ : 70_DE -
Délibération

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Demande de signature

Signé

Transmis

Accusé de réception

Date 04/06/18 à 08:50

Date 04/06/18 à 08:50

Date 04/06/18 à 09:02

Date 04/06/18 à 09:03

Date 04/06/18 à 09:10

Par TUDELA-DELMASTRO ISABELLEPar TUDELA-DELMASTRO ISABELLEPar BARTHELEMY PHILIPPEPar TUDELA-DELMASTRO ISABELLE

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Association du Progrès Musical - Subvention exceptionnelle - DBM 1

Date de transmission de l'acte : 04/06/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 04/06/2018

Numéro de l'acte : DEL20180501 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 083-218301125-20180529-DEL20180501-BF

Date de décision : 29/05/2018

Acte transmis par : ISABELLE TUDELA-DELMASTRO

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Département du Var

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2018 - 05 - 01

Séance du 29 mai 2018

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 23

Représentés : 6

Absents excusés : 4

L'an deux mille dix-huit, le vingt neuf mai,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoint : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,
SAMAT, VANPEE Messieurs BAGNO, FERRARA, JOANNON.

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, LALESART,
MANFREDI, MOTUS-JAQUIER, ORSINI, TOCHE SOULÉ,
TROGNO, VIDAL, Messieurs, BUONCRISTIANI, GUEGUEN,
LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, VALENTIN.

**ASSOCIATION DU
PROGRES MUSICAL**

**SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE**

**DECISION BUDGETAIRE
MODIFICATIVE N°1**

Etaient représentés :

Adjoint : Messieurs Frédéric HERBAUT (procuration à Monsieur
Louis FERRARA), Jean-Pierre LE VAN DA (procuration à
Monsieur Antoine BAGNO).

Conseillers Municipaux : Mesdames Angèle BERTOIA (procuration
à Madame Andrée SAMAT), Sabine GIACALONE (procuration à
Madame Lydie TOCHE SOULÉ), Marie-Claire PELOT-
PAPPALARDO (procuration à Madame Christine ORSINI),
Monsieur Alain PATOILLARD (procuration à Monsieur
Dominique OLIVIER)

Etaient absents excusés :

Conseillers Municipaux : Mesdames Amandine CIDALE et
Stéphanie LEITE, Messieurs Jean-Luc BERNARD et Claude
GIULIANO

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Dans le prolongement de la délibération du 12 décembre 2017 et à l'occasion du 125^{ème} anniversaire de l'Association du Progrès Musical, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de lui attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 € et lui propose la Décision Budgétaire Modificative suivante :

Section de Fonctionnement :

Dépenses

Comptes	Montant €
6574 Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	1 500 €

Recettes

Comptes	Montant €
7788 Recettes exceptionnelles	1 500 €

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

Adopte l'exposé qui précède,

Décide d'attribuer à l'Association du Progrès Musical à l'occasion de son 125^{ème} anniversaire une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 €.

Adopte la Décision Budgétaire Modificative N° 1 proposée.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY